

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



Département de la Corrèze

PROCÈS-VERBAL DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE de LAPLEAU

L'an **deux mil vingt cinq, le deux décembre**, à **19h00**, le Conseil Municipal de la commune de **LAPLEAU, régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Francis DUBOIS**.

Étaient présents : M. Francis DUBOIS, M. Edouard MEILLON, M. Daniel LACROIX, M. Laurent DOUTRIAUX, Mme Julie JUILLARD, Mme Henriette HUMBERT, Mme Laëtitia MONNEREAU, M. Sébastien TRUFFY, M. Kévin VIGNON-CHABRERIE.

Étaient absents excusés : M. Alban MARTIN , Mme Sabrina SOLEILHAVOUP.

Étaient absents non excusés : -

Procurations : M. Alban MARTIN en faveur de Mme Julie JUILLARD, Mme Sabrina SOLEILHAVOUP en faveur de M. Francis DUBOIS.

Quorum : Majorité des membres en exercice atteinte : 9

Secrétaire : M. Kévin VIGNON-CHABRERIE.

Ordre du jour :

- 01 - Approbation du procès-verbal du dernier Conseil Municipal
- 02 - Tarifs des loyers communaux
- 03 - Tarifs du camping
- 04 - Contre-valeur des redevances de l'Agence de l'eau
- 05 - Tarifs des services eau et assainissement
- 06 - Tarifs des concessions du cimetière
- 07 - Tarifs des locations saisonnières au Vendahaut
- 08 - Tarifs des locations mensuelles au Vendahaut
- 09 - Tarifs des locations mensuelles au Vendahaut pour les étudiants et les apprentis
- 10 - Tarifs de location de la salle d'animation au Vendahaut
- 11 - Tarifs de location de la salle des fêtes communale
- 12 - Décision Modificative - Budget principal
- 13 - Décision Modificative - Budget tourisme
- 14 - Décision Modificative - Budget assainissement
- 15 - Ouverture par anticipation de crédits budgétaires pour la section d'investissement 2026
- 16 - Rapport sur le prix et la qualité du service de l'eau 2024
- 17 - Rapport sur le prix et la qualité du service de l'assainissement 2024
- 18 - Participation protection sociale complémentaire - volet santé
- 19 - Création d'un poste d'agent technique à la résidence de tourisme du Vendahaut
- 20 - Modification des statuts de la FDEE19
- 21 - Modification des statuts de la Communauté de Communes
- 22 - Rapport d'activité 2024 de la Communauté de Communes
- 23 - Location du cabinet médical au Ricoule
- 24 - Mise à disposition d'un bureau au Ricoule pour l'association Asalée
- 25 - Coupe d'arbres, dessouchage et sécurisation sur le site de la résidence de tourisme du Vendahaut
- 26 - Projet d'acquisition de la maison au 16 avenue des Pradelles
- 27 - Projet de clôture de la réserve incendie de Laborie
- 28 - Convention de servitude et clôture de la station de relevage de Puychemin
- 29 - Organisation de cérémonies d'hommage à M. Elie Rouby
- 30 - Motion de soutien à la Mission Locale
- 31 - Affaires diverses

INFORMATION : Approbation du procès-verbal du dernier Conseil Municipal

Après consultation et lecture du PV du dernier conseil municipal, le conseil valide celui-ci.

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2025-097 : Tarifs des loyers communaux

Présentation des tarifs 2026:

Logements et garages	Tarifs 2025	Tarifs 2026
Logement 1 ancienne gendarmerie	235 €	237 €
Logement 2 ancienne gendarmerie	235 €	237 €
Logement 3 ancienne gendarmerie	235 €	237 €
Logement 4 ancienne gendarmerie	235 €	237 €
Logement 5 ancienne gendarmerie	309 €	311.50 €
Appartement 1er étage Mairie	292 €	294.50 €
Ancienne trésorerie	554 €	558.50 €
Maison Barbier	468 €	472 €
Mobilhome	41 €	41 €
Presbytère F4	543 €	547.50 €
Presbytère T4	540 €	544.50 €
Maison Vendahaut	388 €	391 €
Garages		
Grange Maison Barbier	102 €	102.50 €
Garage Suc Grand n°1	72 €	72.50 €
Garage Suc Grand n°2	120 €	121 €
Petit garage Ricoule	25 €	25 €
Grand garage Ricoule	30 €	30 €
Petit garage Ancienne Gendarmerie	15 €	15 €
Grand garage Ancienne Gendarmerie	20 €	20 €
Commerces		
Restaurant	477 €	477 €
Boucherie (HT)	444 €	444 €
Ateliers techniques (HT)	171 €	171 €
Bureau ancienne gendarmerie (HT)	250 €	250 €
Services et administrations		
Notaire	510 €	512.50 €
Bureaux du SSIAD	570 €	572.50 €
Bureaux du Conseil Départemental	395 €	397 €
Gentilhommière	1 289 €	1 295.50 €
Grange Gentilhommière	97 €	97 €

11 VOTANTS
11 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2025-098 : Tarifs du camping

Mr le Maire propose de voter pour le maintien des tarifs du camping.

Location à la journée :

- campeur 2 €
- enfants 1 €
- emplacement 1,5 €
- voiture 1,5 €
- camping-car 5,5 €
- branchement électrique 3,5 €

Location mensuelle :

- mai/septembre 150 €
- janvier/avril et octobre/décembre 220 €

11 VOTANTS
11 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2025-099 : Contre-valeur des redevances de l'Agence de l'eau

L'Agence de l'eau Adour-Garonne a fixé pour 2026 les tarifs des redevances à 0,14€/m³ pour les réseaux d'eau potable et 0,25 €/m³ pour les systèmes d'assainissement non collectif.

Considérant qu'en 2026 selon les données de l'agence de l'eau, le coefficient de modulation pour la commune sera de 0,54 pour les réseaux d'eau potable et de 0,843 pour les systèmes d'assainissement collectif

Mr le Maire propose :

- De fixer la contre-valeur correspondant à la redevance pour les réseaux d'eau potable à 0,0756 €/m³
- De fixer la contre-valeur correspondant à la redevance pour les systèmes d'assainissement collectif à 0,21075 €/m³

Ces contre valeurs seront appliquées à partir du 01/01/2026.

11 VOTANTS
11 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2025-100 : Tarifs des services eau et assainissement

Les charges de personnel pour les services eau et assainissement s'élevaient à 22000 €/an en moyenne.

Mr le Maire propose les augmentations suivantes :

Eau potable	Tarifs 2025	Tarifs 2026
Abonnement eau	83,00 €	85,00 €
Prix eau/m ³	1,31€/m ³	1,37€/m ³
Manceuvre vanne	40,00 €	40,00 €
Assainissement collectif	Tarifs 2025	Tarifs 2026
Abonnement assainissement collectif	78,00 €	80,00 €
Prix indexé à la consommation d'eau potable/m ³	1,54€/m ³	1,60€/m ³

11 VOTANTS
11 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2025-101 : Tarifs des concessions du cimetière

Mr le Maire propose une augmentation des tarifs des concessions du cimetière, suivant l'indice du prix à la consommation fixé par l'INSEE à +3,06%.

	Tarifs 2025	Tarifs 2026
Case de columbarium individuel	773,00 €	796,00 €
Ces de columbarium collectif	547,00 €	563,00 €
Concession en pleine terre	369€/m ²	380€/m ²

11 VOTANTS
11 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2025-102 : Tarifs des locations saisonnières au Vendahaut

Suite à la commission tourisme qui s'est réunie le 8 novembre 2025, est proposée au conseil une augmentation des tarifs :

- Tarif nuit basse saison +2€ soit 56€/nuit
- Tarif nuit mi-saison +3€ soit 71€/nuit

- Tarif haute saison +2€ soit 89€/nuit
- Supplément animal 8€/nuit, tarif forfaitaire à la semaine 45€/ semaine soit 6,5€/nuit
- Location vélo électrique : 25€/journée et 17€/demi-journée
- Forfait ménage inchangé

Les longs week-ends fériés du mois de mai passeront en tarif haute saison et la période des fêtes de fin d'année en tarif mi-saison.

11 VOTANTS
 11 POUR
 0 CONTRE
 0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2025-103 : Tarifs des locations mensuelles au Vendahaut

Mr le Maire propose une augmentation de 0,87%.

	Tarifs 2025	Tarifs 2026
Logement Corrèze	253,00 €	255,00 €
Logement Luzège	327,00 €	329,50 €

Charge locative 60€/été et 100€/hiver + régularisation possible en fonction de la consommation.

Caution démodulateur 50€

11 VOTANTS
 11 POUR
 0 CONTRE
 0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2025-104 : Tarifs des locations mensuelles au Vendahaut pour les étudiants et les apprentis

Mr le Maire propose une augmentation similaire aux locations mensuelles étudiantes (0.87%)

	Tarifs 2025	Tarifs 2026
Logement Corrèze	215,00 €	216,50 €
Logement Luzège	288,00 €	290,50 €

11 VOTANTS
 11 POUR
 0 CONTRE
 0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2025-105 : Tarifs de location de la salle d'animation au Vendahaut

Mr le Maire propose une augmentation afin d'amortir les travaux effectués (accès PMR, travaux toiture ...).

Les tarifs seront les suivants :

	Tarifs 2025	Tarifs 2026
Forfait 2 jours pour les personnes extérieures à la commune	160,00 €	210,00 €
Forfait 2 jours pour les personnes de la commune	110,00 €	160,00 €
Jour supplémentaire	105,00 €	105,00 €
Forfait chauffage deux jours	50€ + 30€/jour supplémentaire	50€ + 30€/jour supplémentaire

11 VOTANTS
11 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2025-106 : Tarifs de location de la salle des fêtes communale

Suite aux nombreux travaux (pompe à chaleur, plafond...), Mr le Maire propose les augmentations suivantes :

	Tarifs 2025	Tarifs 2026
Personnes extérieures à la commune	60 € par jour et 100€ deux jours	75€ par jour et 120€ deux jours
Personnes de la commune	30€ par jour et 50€ deux jours	40€ par jour et 60€ deux jours
Forfait chauffage jours	30€ jour et 50€ deux jours	30€ jour et 50€ deux jours

La location sera gratuite pour les associations de la commune.

11 VOTANTS
11 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2025-107 : Décision Modificative - Budget principal

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que des crédits ouverts à certains articles du budget de l'exercice 2025, sont insuffisants, et qu'il est nécessaire de voter des ajustements de crédits et d'approuver la décision modificative suivante :

Investissement :		DÉPENSES	RECETTES
Chapitre 21	Immobilisations corporelles		
2111	Terrains nus	+ 6 000 €	
2131	Bâtiments publics	+ 7 000 €	
2135	Installation générale, agencements	+7 000 €	
Chapitre 23	Immobilisations en cours		
231	Immobilisations corporelles en cours	- 20 000 €	
TOTAL :		0 €	0 €

Fonctionnement :		DÉPENSES	RECETTES
Chapitre 012	Charges de personnel et frais assimilés		
6413	Personnel non titulaire	-10 000 €	
6450	Charges de sécurité sociale	-6 725 €	
Chapitre 68	Dotations aux amortissements et provisions		
681	Dotations aux provisions	+ 39 164 €	
Chapitre 75	Autres produits de gestion courante		
75814	Redevance sur l'énergie hydraulique		+ 22 439 €
TOTAL :		+ 22 439 €	+ 22 439 €

11 VOTANTS
11 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2025-108 : Décision Modificative - Budget tourisme

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que des crédits ouverts à certains articles du budget de l'exercice 2025, sont insuffisants, et qu'il est nécessaire de voter des augmentations de crédits et d'approuver la décision modificative suivante :

Investissement :		DÉPENSES	RECETTES
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées		
165	Dépôts et cautionnements reçus	+ 200 €	
Chapitre 21	Immobilisations corporelles		
2135	Installations générales, agencements	+ 2 800 €	
Chapitre 021	Virement de la section de fonctionnement		
021	Virement de la section de fonctionnement		+ 3 000 €
TOTAL :		+ 3 000 €	+ 3 000 €

Fonctionnement :		DÉPENSES	RECETTES
Chapitre 75 75888	Autres produits de gestion courante Autres		+ 3 000 €
Chapitre 023 023	Virement à la section d'investissement Virement à la section d'investissement	+ 3 000 €	
TOTAL :		+ 3 000 €	+ 3 000 €

11 VOTANTS
11 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2025-109 : Décision Modificative - Budget assainissement

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que des crédits ouverts à certains articles du budget de l'exercice 2025, sont insuffisants, et qu'il est nécessaire de voter des ajustements de crédits et d'approuver la décision modificative suivante :

Investissement :		DÉPENSES	RECETTES
Chapitre 16 1641	Emprunts et dettes assimilées Emprunts en euros	+ 1 €	
Chapitre 23 2313	Immobilisations en cours Construction	- 1 €	
TOTAL :		0 €	0 €

Fonctionnement :		DÉPENSES	RECETTES
Chapitre 011 61523	Charges à caractère général Entretien, réparations réseaux	+ 400 €	
Chapitre 012 648	Charges de personnel et frais assimilés Autres charges de personnel	- 400 €	
TOTAL :		0 €	0 €

11 VOTANTS
11 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2025-110 : Ouverture par anticipation de crédits budgétaires pour la section d'investissement 2026

Mr le Maire conformément à la loi, propose au conseil de procéder à l'ouverture des crédits de dépense d'investissement, afin de pouvoir engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement selon les détails suivants :

Budget Principal :

Chapitre	Crédits votés au BP 2025	Crédits ouverts par DM en 2025	Montant total	Crédits ouverts pour 2026
165 - Dépôts et cautionnements reçus	1 000 €	6 300 €	7 300 €	1 500 €
20- Immobilisations incorporelles	1 100 €		1 100 €	----
21- Immobilisations corporelles	251 596 €	20 000 €	271 596 €	67 899 €
23- Immobilisations en cours	392 000 €	-20 000 €	372 000 €	66 000 €

Budget Eau :

Chapitre	Crédits votés au BP 2025	Crédits ouverts par DM en 2025	Montant total	Crédits ouverts pour 2026
21 - Immobilisations corporelles	20 000 €		20 000 €	5 000 €
23 - Immobilisations en cours	76 984 €		76 984 €	5 000 €

Budget Assainissement :

Chapitre	Crédits votés au BP 2025	Crédits ouverts par DM en 2025	Montant total	Crédits ouverts pour 2026
21 - Immobilisations corporelles	25 000 €		25 000 €	6 250 €
23 - Immobilisations en cours	10 920 €	-1 €	10 919 €	2 729 €

Budget Station-Service :

Chapitre - Article	Crédits votés au BP 2025	Crédits ouverts par DM en 2025	Montant total	Crédits ouverts pour 2026
165 - Dépôts et cautionnements reçus	300 €		300 €	75 €
20 - Immobilisations incorporelles	3 000 €		3 000 €	750 €
21 - Immobilisations corporelles	19 200 €		19 200 €	4 800 €
27 - Autres immobilisations financières	38 €		38 €	----

Budget Tourisme :

Chapitre	Crédits votés au BP 2025	Crédits ouverts par DM en 2025	Montant total	Crédits ouverts pour 2026
165 - Dépôts et cautionnements reçus	760 €	4 850 €	5 610 €	760 €
21 - Immobilisations corporelles	38 870 €	5 450 €	44 320 €	11 080 €

11 VOTANTS
11 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2025-111 : Rapport sur le prix et la qualité du service de l'eau 2024

M. le maire constate une nette progression sur le réseau.

Il est nécessaire d'améliorer la qualité bactériologique: chloration à mettre en place rapidement.

11 VOTANTS
11 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2025-112 : Rapport sur le prix et la qualité du service de l'assainissement 2024

Le rapport met en évidence un très bon service et une baisse de la facture de 3%.

11 VOTANTS
11 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2025-113 : Participation protection sociale complémentaire - volet santé

La proposition du dernier conseil a été validé par le CST:

Participation de 25 € par agent avec une modulation familiale de 10 € par enfant.

Le conseil autorise Mr le Maire à signer la convention avec le Centre de Gestion.

11 VOTANTS
11 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2025-114 : Création d'un poste d'agent technique à la résidence de tourisme du Vendahaut

Il est décidé la création, à compter du 02 décembre 2025, d'un emploi permanent d'agent d'entretien polyvalent à la résidence de tourisme du Vendahaut, dans le grade d'adjoint technique, grade relevant de la catégorie hiérarchique C à temps non complet pour 11 heures hebdomadaires annualisées.

11 VOTANTS
11 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2025-115 : Modification des statuts de la FDEE19

Cette révision concerne :

- La modification du périmètre de certains de ses secteurs, SIE ARGENTAT, SIE BMT, SIE EGLETONS, SIE LA ROCHE CANILLAC, SIE LUBERSAC, SIE TULLE SUD ;
- La mise en place de nouvelles compétences en matière d'éclairage public telles que :
 - La maintenance et l'exploitation des installations,
 - La maîtrise d'ouvrage des mises en valeur des bâtiments pour les communes qui le souhaiteraient et/ou l'éclairage sportif ;
- La participation à l'élaboration d'un Plan Corps de Rue Simplifié (PCRS) et la possibilité de se définir comme Autorité Publique Locale Compétente (APLC).

Ces modifications seront applicables le 23 mars 2026.

11 VOTANTS
11 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2025-116 : Modification des statuts de la Communauté de Communes

La mise à jour des statuts de la Communauté de Communes prend en compte :

- la notion d'Autorité Organisatrice (AO) de l'accueil du Jeune Enfant (**Article 13 : Actions sociales d'intérêt communautaire**)
- la commune nouvelle de Montaignac sur Doustre (**article 1**) ;
- le nouvel adressage du siège social : 1 avenue de l'Épinette (**article 2**) ;
- la suppression des compétences optionnelles, qui sont devenues facultatives, conformément à l'article 13 de la loi du 27 décembre 2019 Engagement et Proximité (**sous-chapitres 2.2 et 2.3**) ;
- la vente de la maison d'accueil à Moustier Ventadour le 11 janvier 2023 et la construction de la billetterie du Château de Ventadour (**article 14 : activités touristiques hors promotion**) ;
- le changement de dénomination de l'Auberge des Bruyères à Chaumeil, devenue Auberge des Bruyères Corrésiennes (**article 14 : activités touristiques hors promotion**) ;
- le retrait de la Maison de Pays des Monédières, suite à sa désaffectation par délibérations de la Communauté de Communes en date du 10 mars 2025 et de la Commune de Chaumeil en date du 7 avril 2025 (**article 14 : activités touristiques hors promotion**) ;
- l'évolution des outils de promotion de la randonnée (**article 15 : Chemins de petites randonnées**) ;
- l'institution de la conférence des Maires (**article 19 : Composition du Conseil et du Bureau communautaires**) ;
- le remplacement du terme « receveur » par « comptable » (**article 20 : Budget**).

11 VOTANTS
11 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2025-117 : Rapport d'activité 2024 de la Communauté de Communes

Le conseil constate un manque de dynamisme et souhaiterait une accélération pour 2026, mais valide le rapport d'activité.

11 VOTANTS
11 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2025-118 : Location du cabinet médical au Ricoule

Mr le Maire informe le conseil de la possibilité de louer une partie du cabinet médical au Ricoule à un médecin pour une potentielle ouverture 2 fois / semaine.

Cet accord reste à valider par le biais d'un bail et engagerait la Mairie à réaliser des travaux d'isolation phonique afin d'assurer le secret médical.

Le loyer est fixé au prorata des m² utilisés à 275 €/ mois charges comprises (eau, assainissement, électricité, ordures ménagères et entretien des parties communes).

11 VOTANTS
11 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2025-119 : Mise à disposition d'un bureau au Ricoule pour l'association Asalée

Le bâtiment du Ricoule possède un bureau vacant, Mr le Maire propose la mise à disposition de ce bureau à l'association Asalée qui est une association d'infirmière, délégation de santé publique, apportant une aide en collaboration avec les médecins traitants aux patients atteints de maladies chroniques dans le suivi et la prise de traitement.

Ce service est entièrement gratuit pour les patients.

Afin de soutenir cette installation, Mr le Maire propose la mise à disposition du bureau 1 fois / semaine et le partage de l'accès internet de la télécabine à titre gracieux.

11 VOTANTS
11 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2025-120 : Coupe d'arbres, dessouchage et sécurisation sur le site de la résidence de tourisme du Vendahaut

Mr le Maire expose un projet de coupe de bois à la résidence de tourisme du Vendahaut.

Ce projet concernerait uniquement les arbres cassés, dangereux ou représentant un risque humain, matériel ou pour les lignes électriques et téléphone.

Le projet doit comprendre un rabotage des souches pour éviter tout risque et devra impérativement être fini au 15 mars afin de ne pas bloquer le démarrage de la saison touristique.

Le conseil autorise Mr le Maire à effectuer les démarches pour les devis et la réalisation des travaux.

11 VOTANTS
11 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2025-121 : Projet d'acquisition de la maison au 16 avenue des Pradelles

Mr le Maire expose le projet d'acquisition de la maison au 16 avenue de Pradelles, cette maison menace ruine et pose des problèmes de sécurité.

Le projet serait de l'acquérir et de la démolir afin de créer un parking pour le bar et la boucherie du village.

La maison a été estimée par Maître Sageaud à 4500 €.

11 VOTANTS
11 POUR

0 CONTRE
0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2025-122 : Projet de clôture de la réserve incendie de Laborie

Mr le Maire informe le conseil que le propriétaire mitoyen de la réserve incendie de Laborie a fait part de son souhait de l'installation d'une clôture de séparation.

Mr le Maire propose de prendre en charge la moitié de la clôture mitoyenne ainsi que la pose d'une clôture et d'un portillon pour le reste de la réserve incendie.

Devis d'un montant de 2988 €.

11 VOTANTS
11 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2025-123 : Convention de servitude et clôture de la station de relevage de Puychemin

Mr le Maire informe le conseil qu'une convention de servitude entre le propriétaire de la parcelle où se situe la station de relevage de Puychemin et la Commune serait reconduite.

Celle-ci permettrait une servitude autour de l'édifice de 150 m² afin d'assurer un accès autant que nécessaire aux agents communaux pour l'entretien et au technicien du SATESE.

La Mairie réalisera des travaux de clôture et la pose d'un portillon en régie communale par le biais de récupération.

Cette convention de servitude est à titre gracieux entre le propriétaire et la Commune.

11 VOTANTS
11 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2025-124 : Organisation de cérémonies d'hommage à M. Elie Rouby

Mr le Maire informe le conseil qu'il a été contacté par le président du Souvenir Français Tulle et haute Corrèze, qui souhaite organiser un hommage mémoriel en l'honneur d'Elie Rouby.

Cet hommage associerait les communes de Lapeau, du Château-d'Oléron et de Marennes-Hier-Brouage et se déroulerait en deux temps :

- Un 1^{er} à Oléron, le 30 avril 2026 dans le cadre des cérémonies de la libération d'Oléron,
- Un 2^{ème} à Lapeau, le 5 ou 6 juin 2026 dans le cadre des commémorations du débarquement.

11 VOTANTS
11 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2025-125 : Motion de soutien à la Mission Locale

Le gouvernement prévoit une baisse de 13% des moyens des missions locales et reconnaît uniquement France Travail dans l'accompagnement et la formation.

Le conseil exprime son soutien à la mission locale très importante sur nos territoires dans l'accompagnement des jeunes.

11 VOTANTS
11 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

INFORMATION : Affaires diverses

Avancée des travaux dans les logements

Le présent procès-verbal est arrêté en date du _____

Signature Maire, M. Francis DUBOIS

Signature M. Kévin VIGNON-
CHABRERIE.